

CONSULTATION PUBLIQUE

SUR UNE INSTALLATION CLASSEE
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(Titre Ier du livre V du Code de l'Environnement)

UNE CONSULTATION PUBLIQUE SERA ORGANISEE SUR L'INSTALLATION CLASSEE DE **LA SOCIETE SODEGER HAUT LORRAINE**.

Cette installation constitue une installation classée pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2980 de la nomenclature des installations classées.

Développé en concertation avec les élus locaux et les riverains depuis plusieurs années, le projet éolien « Audunois Nord » a fait l'objet de nombreuses phases d'informations et de consultations, notamment une enquête publique d'un mois, préalablement à la délivrance de l'autorisation installation classée pour la protection de l'environnement. Le Tribunal Administratif de Nancy, confirmé par la Cour administrative d'appel de Nancy, a annulé l'autorisation d'exploiter ICPE en raison d'un manque d'information du public sur les capacités financières de la société. Aujourd'hui, sur renvoi du Conseil d'Etat, la Cour administrative d'appel de Nancy va se prononcer une seconde fois sur l'information du public au sujet de ces capacités financières. Dans ce contexte, la société SODEGER Haut Lorraine a souhaité informer le public sur ses capacités financières mises à jour.

Des documents relatifs aux capacités financières de l'exploitation ont été ajoutés au dossier du projet et sont ainsi portées à la connaissance du public.

NATURE DE L'INSTALLATION :

PROJET D'EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION TERRESTRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE A PARTIR DE L'ENERGIE MECANIQUE DU VENT DENOMMEE « AUDUNOIS NORD »

EXPLOITANT :

SODEGER Haut Lorraine
71 route de Briey
54560 Audun-le-Roman



Des renseignements sur le projet peuvent également être demandés à la société SODEGER Haut Lorraine via l'adresse mail suivante : thomas.tregogat@engie.com

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : Commune de Bréhain-la-Ville (54190)

DUREE DE LA CONSULTATION : 1 MOIS

DU 19/11/2019 à 10h au 20/12/2019 à 17h (dossier consultable en version papier en mairie de Bréhain-la-Ville aux horaires d'ouverture : le lundi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00 et le mardi de 10h00 à 12h00)

PENDANT LA DUREE DE LA CONSULTATION, LE DOSSIER DES CAPACITES FINANCIERES EST DISPONIBLE SUR LES SITES INTERNET SUIVANTS : <http://www.brehain-la-ville.mairie54.fr/> ; <http://coeurdupayshaut.fr/> ; <https://www.engie-green.fr/actualites/enquetes-publiques/>

LE PUBLIC POURRA CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LE DOSSIER DES CAPACITES FINANCIERES SUR :

- LE CAHIER DE DOLEANCES EN MAIRIE DE BREHAIN-LA-VILLE,
- PAR MAIL A L'ADRESSE thomas.tregogat@engie.com

LES OBSERVATIONS SERONT :

- PUBLIEES SUR LE SITE INTERNET DU PROJET A L'ISSUE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC PENDANT UN MOIS.
- COMMUNIQUEES POUR INFORMATION AU PREFET DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE DANS LES 15 JOURS SUIVANTS LA DATE DE CLOTURE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC.

DE PLUS, LA SOCIETE FERA UN COMPTE RENDU DU DEROULEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DANS UN RAPPORT QUI SERA DEPOSE A LA COMMUNE DE BREHAIN-LA-VILLE.

CE RAPPORT SERA EGALEMENT ACCESSIBLE SUR LES SITES INTERNET SUIVANTS : <http://www.brehain-la-ville.mairie54.fr/> ; <http://coeurdupayshaut.fr/> ; <https://www.engie-green.fr/actualites/enquetes-publiques/>